

Mesdames, Messieurs  
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 22 mai 2023 à 19 heures  
En Mairie de Grigny  
Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR**

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance 17 avril 2023,
- **Examen et vote des Délibérations suivantes :**

**Stratégie de lutte contre la pauvreté :**

- 1 - Avis sur la convention d'objectifs sur l'aide financière spécifique aux propriétaires occupants vendant leur logement en valeur occupé et résidant dans le secteur en transformation du quartier de Grigny 2,
- 2 - Appel à projets « Territoire zéro non recours » publié par le ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées : Candidature de la ville,

**Aménagement urbain :**

- 3 - Avis sur le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) de Grigny 2,
- 4 - Quartier des Patios – Convention avec le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) pour favoriser l'amélioration de la performance énergétique des Patios et la sauvegarde de leurs parements en pâtes de verre,
- 5 - Cession à l'euro symbolique par Les Résidences Yvelines Essonne à la Ville d'une partie de la parcelle AR n°191 suite aux travaux du tramway T12,
- 6 - Bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice 2022,
- 7 - Attribution de la Garantie d'Emprunt pour le financement de l'opération de construction neuve de 106 logements neufs en ZAC Centre-Ville / Cœur de Ville République par la société Batigère et approbation de la Convention correspondante de Réservation de 21 logements au profit de la Ville,

**Finances locales :**

- 8 - Demande de subvention exceptionnelle pour l'exercice 2023 au titre du financement du budget annexe de la police municipale de proximité,
- 9 - Demande de subvention au titre du Soutien départemental aux projets culturels des communes (PCC) et de l'Aide à l'Investissement Culturel (AIC),

**Ressources humaines :**

- 10 - Revalorisation de la participation à la complémentaire santé des agents et adoption de l'avenant à la convention de participation mise en place par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne,
- 11 - Créations et suppressions d'emplois budgétaires permanents à temps complet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Philippe RIO